



2024

# MEMO Déchets

Votre guide des déchets



Nos déchets sont des ressources : **préservons-les** ensemble.  
**Évitons** le gaspillage, trions et valorisons.



**Givisiez**

s a i d e f

# Informations **générales**



Et aussi sur [www.memodechets.ch](http://www.memodechets.ch) et l'application

## Déchetterie

Route Pont-de-Chantemerle 1  
1763 Granges-Paccot  
en face du Centre sportif de Granges-Paccot  
026 466 23 16

## Horaires

Lundi de 15.30 h à 18.30 h  
Mardi de 15.30 h à 18.30 h  
Mercredi de 9.00 h à 11.30 h et de 15.30 h à 18.30 h  
Jeudi de 15.30 h à 18.30 h  
Vendredi de 15.30 h à 18.30 h  
Samedi de 9.00 h à 16.00 h

La déchetterie est fermée les dimanches, les jours fériés et chômés, ainsi que les 24, 26, 31 décembre, 2 janvier et 1er août.

## Badges électroniques

L'accès à la déchetterie se fait au moyen d'un badge électronique. Soumis à un dépôt de CHF 20.00, un seul badge est remis par ménage. Attention à ne pas percer ni démagnétiser le badge sous peine de remplacement payant.

## Sacs-poubelles officiels

### Prix TTC

- CHF 11.75 le rouleau de 10 sacs de 17 litres
- CHF 21.75 le rouleau de 10 sacs de 35 litres
- CHF 33.60 le rouleau de 10 sacs de 60 litres
- CHF 30.90 le rouleau de 5 sacs de 110 litres

### Points de vente

- Boucherie L'Echine d'Or, route de Belfaux 11
- Boulangerie Grandjean, route de Belfaux 2
- Magasin Aldi, route des Loisirs 1
- Magasin Lidl, route Jo-Siffert 6
- Shop station-service Eni 137, route de Belfaux 15
- Shop station-service Migrol, impasse de la Colline 2

## Ma CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, je paie une **taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de leur recyclage (PET, piles, appareils, etc.).

La **taxe de déchet annuelle** que je paie à la commune est également destinée à couvrir les frais d'exploitation de ma déchetterie.

## Contact et infos

Administration communale de Givisiez  
Place d'Affry 1  
Case postale  
1762 Givisiez  
026 460 89 60  
commune@givisiez.ch  
www.givisiez.ch

### Mon réflexe TRI A LA SOURCE

Quand je fais mes achats...

- J'en profite pour **ramener au(x) magasin(s)** où je me rends, tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc...
- Je choisis les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins de polluants, recyclables...)
- autant que possible, **je laisse sur place les emballages** de mes achats.

**Pour toute information générale relative à la gestion des déchets, contactez la commune.**

# Calendrier

Givisiez

Début des tournées : 07h00

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
L 1	Nouvel-An			1 Lundi de Pâques		
M 2	Lendemain de Nouvel-An			2		
M 3				3	1	
J 4		1		4	2	
V 5		2	1	5	3	
S 6		3	2	6	4	1
D 7		4	3	7	5	2
L 8		5	4	8	6	3
M 9		6	5	9	7	4
M 10		7	6	10	8	5
J 11		8	7	11	9 Ascension	6
V 12		9	8	12	10	7
S 13		10	9	13	11	8
D 14		11	10	14	12	9
L 15		12	11	15	13	10
M 16		13	12	16	14	11
M 17		14	13	17	15	12
J 18		15	14	18	16	13
V 19		16	15	19	17	14
S 20		17	16	20	18	15
D 21		18	17	21	19	16
L 22		19	18	22	20 Lundi de Pentecôte	17
M 23		20	19	23	21	18
M 24		21	20	24	22	19
J 25		22	21	25	23	20
V 26		23	22	26	24	21
S 27		24	23	27	25	22
D 28		25	24	28	26	23
L 29		26	25	29	27	24
M 30		27	26	30	28	25
M 31		28	27		29	26
J		29	28		30 Fête-Dieu	27
V			29 Vendredi Saint		31	28
S			30			29
D			31			30
L						
M						

# Calendrier

Givisiez

Début des tournées : 07h00

	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
L 1						
M 2				1		
M 3				2		
J 4		1 Fête nationale		3		
V 5		2		4	1 Toussaint	
S 6		3		5	2	
D 7		4	1	6	3	1
L 8		5	2	7	4	2
M 9		6	3	8	5	3
M 10		7	4	9	6	4
J 11		8	5	10	7	5
V 12		9	6	11	8	6
S 13		10	7	12	9	7
D 14		11	8	13	10	8 Immaculée Conception
L 15		12	9	14	11	9
M 16		13	10	15	12	10
M 17		14	11	16	13	11
J 18		15 Assomption	12	17	14	12
V 19		16	13	18	15	13
S 20		17	14	19	16	14
D 21		18	15	20	17	15
L 22		19	16	21	18	16
M 23		20	17	22	19	17
M 24		21	18	23	20	18
J 25		22	19	24	21	19
V 26		23	20	25	22	20
S 27		24	21	26	23	21
D 28		25	22	27	24	22
L 29		26	23	28	25	23
M 30		27	24	29	26	24
M 31		28	25	30	27	25 Noël
J		29	26	31	28	26 Saint-Etienne
V		30	27		29	27
S		31	28		30	28
D			29			29
L			30			30
M						31

# Comment bien trier ?



## Déchets encombrants combustibles

A la déchetterie : les déchets encombrants sont les gros déchets combustibles, n'entrant pas dans un sac de 110 lt. (meubles, matelas, bois,...)



## Piles et accumulateurs

Au point de vente ou à la déchetterie. Ces déchets sont nocifs pour l'environnement et doivent être traités comme des déchets spéciaux. Les batteries de voiture sont également acceptées



## Cartouches d'encre pour imprimantes

A la déchetterie : remettre au préposé les modules de toner et cartouches d'encre d'imprimantes. Pas de déchets de bureau, ni de bouteille pour toner



## Aluminium

A la déchetterie : laver les objets. Ne pas mettre d'emballages alu contenant du plastique ou du papier. Les cannettes de boissons (écrasées) sont récoltées dans un conteneur particulier.



## Dépouilles d'animaux

Jusqu'à 250 kg, au Centre collecteur des déchets carnés à Châtillon-Sud (tél. 026 305 22 75) du lundi au vendredi de 13.15 h à 14.15 h, www.fr.ch/sanima. Gratuit pour animaux de compagnie jusqu'à 10 kg



## Gazon

A la déchetterie : en quantité raisonnable (petit véhicule). Les quantités plus importantes doivent être acheminées, par le propriétaire et à ses frais, à Fricompost SA à Châtillon (s'adresser préalablement à l'Administration communale)



## Papier et carton

A la déchetterie : vider dans la benne compactrice. Journaux, brochures, livres, cartons, petits emballages cartonnés



## Pneus

Retourner au point de vente. Sinon, livrer contre paiement des frais à la Société fribourgeoise de recyclage (SFR), à Châtillon, tél. 026 401 25 15 ou chez Thommen SA, à Givisiez, tél. 026 460 75 80



## Tubes lumineux (néon) / LED

De préférence échanger chez le fournisseur, sinon les déposer sur un support spécial à la déchetterie. Ces tubes et ampoules doivent être dégazés proprement



## Appareils électriques et électroniques

A la déchetterie. Il peuvent également être remis au fournisseur lors de l'achat du nouvel appareil ou livrer gratuitement chez Thommen SA à Givisiez.



## Boîtes de conserve (fer-blanc / tôle d'acier)

A la déchetterie : laver les boîtes avant de les déposer dans le conteneur. L'étain et le fer sont réutilisés comme matière première



## Huiles minérales et végétales

A la déchetterie : en petite quantité (sauf la graisse de coco qui doit être évacuée dans le sac d'ordures ménagères)



## Déchets inertes (petites quantités)

A la déchetterie en petite quantité : déchets de chantier inertes, tels que pavés, plaques de jardin, briques, céramique, carrelages, tuiles, vitres, miroirs. (Le bois et le plastique ne sont pas des matériaux inertes)



## Sagex

A la déchetterie : emballages de sagex, polystyrène expansé, en morceaux moulés ou en chips (s'adresser au préposé lorsqu'il s'agit de chips). Ne pas confondre avec les emballages en plastique qui ne peuvent être moulus en grains



## Vaisselle (porcelaine)

A la déchetterie : dans la benne des matériaux inertes



## PET

A la déchetterie : pour les bouteilles de boissons en PET, sauf celles de lait, vinaigre et huile. Déposer les flacons dans le conteneur, après avoir diminué le volume en les bouchonnant pressés



## Capsules en alu

A la déchetterie : dans le conteneur ad hoc. L'aluminium de l'emballage est recyclé alors que le café et le thé deviennent de l'engrais



## Déchets compostables ménagers

A la déchetterie : épluchures, pelures, marcs de café, fleurs fanées, plantes vertes (pas de reliefs de repas cuits). Compostées, ces matières servent ensuite d'engrais organiques pour les plantes



## Berlingots / Briques à boissons

Dans les sacs officiels d'ordures ménagères de la commune de Givisiez (GIVISAC). Emballages cartonnés de lait, thé, jus de fruits ou autres liquides divers



## Flacons en plastique avec bouchon

A la déchetterie : pour les flacons autres que le PET. Déposer dans le conteneur ad hoc en les bouchonnant pressés. Sont exclus les plastiques mous tels que sacs en plastique ou gobelets à yaourt à éliminer avec les ordures ménagères



## Litière de chat

A la déchetterie : dans la benne des matériaux inertes pour les matières minérales ou dans la benne des déchets compostables pour celles en copeaux de bois ou sciures



## Déchets spéciaux des ménages

A la déchetterie : remettre au préposé les déchets tels que vernis, peinture, solvants, diluants, acides, détartrants et autres produits toxiques. Il est également possible de les amener à la déchetterie des Neigles à Fribourg



## Textiles et chaussures

A la déchetterie : lavés et emballés dans un sac fermé. Les textiles qui peuvent être réutilisés font souvent le bonheur d'autrui



## Véhicules

A livrer obligatoirement à Thommen SA, à route du Fer 10, à Givisiez (tél. 026 460 75 80), collecteur cantonal des épaves de véhicules



## Ferraille (objets métalliques)

A la déchetterie : Objets métalliques, vélos, poussettes ou à livrer gratuitement chez Thommen SA, à Givisiez.



## Déchets de jardin

A la déchetterie : en quantité raisonnable (petit véhicule). Les quantités plus importantes doivent être acheminées, par le propriétaire et à ses frais, à Fricompost SA à Châtillon (s'adresser préalablement à l'Administration communale)



## Médicaments

A remettre dans une pharmacie ou éventuellement à la déchetterie



## Verre

A la déchetterie : enlever les bouchons et couvercles et introduire dans les bennes selon la couleur. Pas de porcelaine, de céramique, ni de verres plats qui sont à déposer dans la benne de déchets inertes



## Pain sec

A la déchetterie : le pain sec conservé dans un sac en papier ou en tissu est récupéré pour les personnes qui le demandent, en vue de nourrir les lapins, moutons ou autres animaux. Pas de pain moisi ni de gâteaux aux fruits.



## Couche-culotte

Déposer dans des sacs plastiques transparents (non taxés), au même endroit et en même temps que les ordures ménagères. Elles sont ramassées et incinérées sans frais pour les familles

## RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES



Les ordures ménagères conditionnées dans les sacs-poubelles officiels GIVI'SACS sont ramassées par la commune à domicile, à l'endroit prévu, selon le plan de ramassage publié ci-contre. La tournée des ordures ménagères commence à 7.00 h.

A noter que les **couches-culottes jetables sont ramassées gratuitement** dans des sacs transparents, en même temps que les ordures ménagères.

Les **clips pour conteneurs** (capacité maximale 800 litres) sont vendus par l'Administration communale au prix de CHF 324.60 les 10 clips.

## RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS



Les déchets encombrants devront être amenés directement à la déchetterie dans la benne prévue à cet effet. Un service de ramassage à domicile payant pourra être commandé auprès de la Commune par téléphone au 026 460 89 60, par courriel à [commune@givisiez.ch](mailto:commune@givisiez.ch) ou au guichet de l'administration communale.

Le ramassage est fixé au 1er mardi du mois de 13h15 à 16h. Le volume et le type de matériel à prendre en charge doit être annoncé, il est limité à la hauteur de la benne du véhicule communal, soit 3 m<sup>3</sup>. Un émolument de CHF 30.00 cash par voyage et par ménage sera encaissé lors du ramassage. Les personnes ayant atteint l'âge de la retraite ou invalides au sens de l'AI (sur présentation de la carte officielle) en sont exonérées.

Les objets annoncés doivent être déposés à l'extérieur des bâtiments, en bordure de route pour l'heure du ramassage selon le rendez-vous. Les dépôts anticipés pourront être verbalisés selon le règlement communal. La personne concernée doit être présente lors du ramassage. En cas de non-présence, le ramassage n'aura pas lieu.

Tout dépôt sur le domaine public ou sur les places privées sera considéré comme « dépôt sauvage ». Il sera en infraction avec le règlement communal sur les déchets et passible d'une dénonciation avec amende, allant de CHF 50.00 à CHF 1'000.00.

## TAXE ANNUELLE

CHF 100.- par ménage privé d'une seule personne

CHF 200.- par ménage privé de deux personnes et plus

CHF 100.- par personne morale (taxe non perçue actuellement)

## DECHETTERIE

### Sont acceptés gratuitement

Gazon, branchages, déchets compostables et matériaux inertes en petite quantité, papier/carton, verre, flacons en PET et en plastique, huiles usées, alu, fer blanc, sagex, médicaments, pain sec, capsules de café et thé en aluminium, appareils électroménagers, déchets encombrants, ferraille, vêtements usagés, cartouches d'impression, déchets spéciaux, litières pour chats, piles, batteries, néons et ampoules à gaz provenant des habitants de Givisiez et de Granges-Paccot.

### Ne sont pas acceptés

Ordures ménagères (dont les emballages plastiques autres que les flacons), cartons à boissons du type "briques Tetra", pneus et autres épaves de véhicules, cadavres d'animaux, ainsi que tous déchets d'exploitation provenant de l'industrie, de l'artisanat, des commerces et des administrations.

## COLLECTES DIVERSES

Plusieurs organisations d'entraide effectuent aussi certaines collectes, au profit des plus démunis. Ces actions méritent un large soutien de la population, tant pour le but humanitaire qu'elles poursuivent que pour le service qu'elles rendent à une société de consommation malheureusement souvent portée au gaspillage. Il s'agit notamment de :

**Coup d'Pouce**    026 484 82 40

**Emmaüs**        026 424 55 67

qui, sur appel, récupèrent à domicile meubles, vêtements, vaisselle, appareils électroménagers, articles de sport, livres, jouets, bibelots et autres objets en bon état, devenus inutiles à certains mais pouvant encore servir à d'autres.

De même **la Croix-Rouge, la Coopérative Textura, Terre des hommes, la Fondation Village d'enfants Pestalozzi, l'Association suisse des invalides, l'Aide suisse aux montagnards ou SoliTex** déposent périodiquement dans nos boîtes à lettres des sacs plastique pour la récupération de vêtements et souliers usagés, avec les instructions concernant leur ramassage. Faisons-en aussi bon usage !